

« Celui qui s'endort en démocratie
Risque de se réveiller en dictature »

René Cassin



LE LIEN

BIMESTRIEL DE L'ASBL
MAISON DE LA LAÏCITÉ
DE FRAMERIES



N°22 JAN./FÉV. 2016



152 Rue de la Libération - 7080 La Bouverie

Tél.: 065 781 153

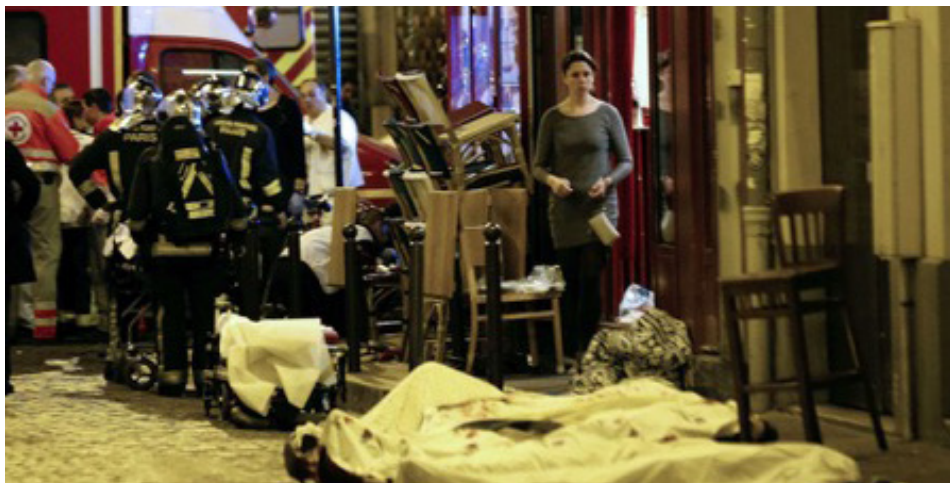
Courriel: maisonlaiciteframerie@skynet.be

www.maisonlaiciteframerie.be

Le Mot du Président

Liberté Egalité **Fraternité**

Chères amies, chers amis de la Laïcité,



Carnage à Paris, le 13 novembre 2015...

Que puis-je dire qui ne vous apparaisse dérisoire devant une telle tragédie ?
Espérer que la raison finira par triompher...
Espérons donc ensemble une meilleure année 2016.

Au revoir, Daniel.

DANIEL SCLAVON
PRÉSIDENT



Chères amies, chers amis,

si vous partagez nos convictions laïques
et si vous souhaitez soutenir notre action

n'oubliez pas de renouveler votre **cotisation 2016**
en versant le montant de **10,- €**
au compte **BE23 068-2226796-91**

de la **Maison de la Laïcité de Frameries**

Solidaires, unis et déterminés

Au nom de l'humanisme qu'il a érigé en valeur fondamentale, au nom de la solidarité qui doit prévaloir en toutes circonstances, au nom de la fraternité qui nous unit au peuple français, le Centre d'Action Laïque tient à exprimer sa colère suite aux lâches attentats qui ont frappé et endeuillé Paris la nuit dernière.

À la différence des attentats visant Charlie, ce n'est pas la liberté d'expression qui est ici visée. Il s'agit d'un véritable acte de guerre, soigneusement planifié et visant à faire le plus de victimes possible. Le fanatisme religieux invoqué par les assassins n'est sans doute qu'un habillage pour égarer l'opinion.

L'heure n'est pas aux fines analyses géostratégiques. Pas davantage qu'elle n'est à dresser les communautés les unes contre les autres. Face à la barbarie criminelle, seule importe la solidarité de tous les citoyens démocrates, toutes tendances et toutes convictions confondues, dans l'élimination du terrorisme et dans la lutte contre ceux qui le perpètrent.

Le Centre d'Action Laïque exprime aux familles et aux proches des victimes ses condoléances atterrées face à des actes d'une violence que rien ne peut justifier.

Le CAL appelle les gouvernements, mais aussi les entreprises et toutes les parties concernées, à mesurer avec at-

tention et une prudence extrême les relations diplomatiques et commerciales qu'ils entretiennent avec les groupes ou les États suspectés de soutenir le terrorisme. L'éventuel prix économique à payer ne saurait être mis en balance avec celui des vies humaines. C'est là que doit commencer la lutte « impitoyable », selon le mot du président de la République, contre les ennemis de la démocratie.

Nous ne céderons ni à la peur, ni aux tentatives de récupération ni aux amalgames douteux, et invitons tous les citoyens de toutes opinions, croyances, origines, convictions à rester soudés et déterminés dans l'adversité. Il en va de notre liberté à tous.

Devenir Bénévole !

Vous partagez nos valeurs ?

Vous avez du temps libre et vous souhaitez vous rendre utile ? Vous avez le sens de l'écoute ?

Vous appréciez les contacts humains ?

La Maison de la Laïcité de Frameries recherche des volontaires pour collaborer à ces activités et, notamment, pour rejoindre les équipes d'officiants de cérémonies laïques.

Accueil d'enfants dans la vie, dans la cité, dans la famille recomposée
Parrainages

Unions libres ou mariages. Anniversaires de mariages : noces d'Argent, d'Or et de Diamant

Funérailles

Nous vous offrons un encadrement professionnel, des rencontres de soutien, un cadre de travail agréable, une équipe dynamique et motivée.

Pour plus d'informations, contactez:

Max Grégoire

à l'adresse courriel

maxgregoire4@gmail.com

ou au numéro de téléphone

0474.262.133



Mare Nostrum ou Oceano Nox ?

Des êtres humains sont prêts à tout sacrifier, y compris leur vie, dans l'espoir d'un avenir meilleur symbolisé par notre vieux continent. Alors qu'en réalité, la solidarité y semble bien malade...



La mobilité des personnes constitue un phénomène ancestral, propre à l'humanité et plus encore à l'histoire de notre civilisation. Les migrations ont toujours existé, existent et existeront toujours [1]. Beaucoup d'entre nous en sont le fruit.

De nos jours, les migrations sont rendues spectaculaires par le phénomène de mondialisation. Elles font peur par leur caractère supposé invasif. Et nous ne sommes pas proches d'en voir la fin. L'une des causes est d'ailleurs à rechercher dans le mépris affiché par nos pays « riches » à l'égard des pays en développement, de ceux qui en subissent le chaos inextricable, de ceux qui cherchent logiquement à le fuir.

Les laïques, au nom de leurs valeurs humanistes, défendent une politique qui accompagne, encadre, garantit les conditions dignes de cette mobilité. Avec un constat initial : il est vain de vouloir prohiber ce qui relève de l'ineluctable.

La société solidaire que nous contribuons à construire ne peut laisser les plus vulnérables de côté, à bord d'esquifs de fortune... Il est pour nous un impérieux devoir : faire entendre la voix des sans-voix et les sortir des griffes des mafias de « passeurs ».

Simplement, au nom des droits humains, au nom des valeurs universelles de liberté, d'égalité et de solidarité.

Nous revendiquons une politique de migration qui respecte le droit à une égale mobilité de tous et échappe à toute forme d'exploitation. Le parcours du migrant chercheur d'asile comporte une série inadmissible d'infractions aux traités de sauvegarde des droits humains. La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme en témoigne cruellement. Il convient donc de revisiter sous cette lumière la plupart des lois et procédures relatives à l'asile et à la migration.

Le principe réside dans la liberté de circulation. Comme toutes les libertés publiques, celle-ci, pour être effective, doit être encadrée, protégée par des garanties et des instances publiques supérieures capables de les faire respecter. Il ne s'agit pas d'ouvrir du jour au lendemain toutes les frontières ; nous sommes bien conscients des effets secondaires que cela pourrait entraîner.

La liberté de circuler doit de plus être foncièrement assortie au principe d'égalité de droits, de traitement, de devoirs et de participation. À cet égard, nous ne saurions envisager l'accueil des migrants sans leur garantir les

conditions d'hébergement et de vie dignes, fussent-elles provisoires.

Il convient en outre, pour faire échec aux mafias, d'organiser la filière migratoire par les voies officielles, dans des conditions sanitaires acceptables et exemptes de danger pour l'intégrité des personnes. L'intégration des migrants doit, enfin, s'organiser pour éviter l'émergence d'un sous-prolétariat potentiellement crimino-gène par la force du besoin.

Ces objectifs peuvent certes être atteints par étapes progressives.

Parmi les mesures initiales, l'officialisation de l'accueil des migrants doit passer par une procédure simplifiée en termes de visas, en cohérence avec la politique de sûreté menée par les États pour lutter contre le terrorisme. Un droit de séjour limité et conditionnel pourrait être accordé aux migrants qui répondent aux critères, dans le respect des conditions d'accueil dignes. Enfin, des services spécialisés pourraient se charger d'étudier, en concertation avec les migrants, des stratégies de retour qui garantissent la sécurité et la viabilité des familles, en instaurant, par exemple, un système de microcrédit pour les candidats entrepreneurs.

Un tel changement nécessite une évolution des mentalités et beaucoup de pédagogie. Il est en effet aisé pour les plus fragiles ou certains populistes de faire du migrant le bouc émissaire idéal.

Ce chantier est indispensable à l'ap-

plication d'une véritable politique d'interculturalité, voire de cosmopolitisme. Il s'agit pour nos gouvernements et la société civile d'accompagner, de rendre compréhensibles et légitimes les évolutions dictées par l'intérêt général et le respect des personnes.

La question des migrations pour motif de guerre ou d'extrême pauvreté relève, à n'en point douter, de nos idéaux démocratiques.



HENRI BARTHOLOMEEUSEN, PRÉSIDENT DU CENTRE

**CENTRE D'ACTION LAÏQUE, 07/05/2015, CARTE DE BLANCHE PUBLIÉE SUR WWW.LESOIR.BE
EN LIGNE: [HTTP://WWW.LAICITE.BE/CARTE-BLANCHE/MARE-NOSTRUM-OU-OCEANO-NOX/](http://WWW.LAICITE.BE/CARTE-BLANCHE/MARE-NOSTRUM-OU-OCEANO-NOX/)**

Nos Activités ...

A venir

Conférence - Débat

« Les origines de la crise grecque ou lorsque l'histoire vient au secours de l'économie »

Mardi 26 janvier 2016 à 19.30 - Accès libre dès 19.00

Entrée gratuite

Invité: Daniel Sclavon



Comment la Grèce en est-elle arrivée là ?

L'Histoire nous donne un éclairage particulièrement intéressant sur les causes profondes de cette faillite et répond à des questions telles que :

- Pourquoi les armateurs grecs et l'église orthodoxe bénéficient-ils d'extravagants privilèges fiscaux ?
- Comment la Grèce est-elle parvenue à intégrer la zone Euro ?
- L'Allemagne a-t-elle moralement le droit d'exiger de la Grèce le remboursement de sa dette ?
- etc...

Repas - Spectacle de la Saint-Valentin

Soirée au profit et avec la collaboration du Resto du Coeur de Mons



Comme chaque année, la Maison de la Laïcité organise sa soirée de solidarité, les bénéfices de cette soirée seront reversés au

Resto du Coeur de Mons.

Jean-Claude COULON animera notre soirée au travers d'un récital de chansons d'amour.

Un repas vous sera offert.

Accueil : 19.00 Début de la soirée : 19.30

Membre M.L.F. : 15,-€/personne

Non membre : 25,-€/personne

Réservations moyennant le versement de la somme au compte

BE23 068-2226796-91

de la Maison de la Laïcité de Frameries

Renseignements:

Danièle Gosselet: 065 / 35 27 75

J-C Descamps: 065 / 63 28 67

**LES RESTAURANTS
DU COEUR**
LES RELAIS DU COEUR

Assemblée Générale Extraordinaire

Le 23 Mars 2016 Une Date À Retenir



Maison de la Laïcité
de Frameries

C'est en effet le mercredi 23 mars 2016 que se tiendra une Assemblée Générale Extraordinaire de notre ASBL, la Maison de la Laïcité de Frameries.

Extraordinaire parce que nous devrons y débattre de points particulièrement importants et notamment :

- De l'élection d'un nouveau président ;
- Du remaniement du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ;
- De la refonte de nos statuts,

Ainsi que:

- Du bilan de nos activités 2015 ;
- Du bilan financier 2015 ;
- Du budget 2016
- Du plan d'action 2016.

L'ordre du jour précis de la réunion vous sera communiqué dans notre bimestriel, Le Lien n°23, qui paraîtra début mars prochain.

Mais reprenez déjà cette date car nous comptons donc sur votre participation massive à cette réunion et espérons vous y rencontrer nombreux.



Exposition - Animation

« *Ça reste entre nous !* »

Du 11 Janvier au 26 Février 2016 - Entrée Gratuite - Sur réservation

Du 11 Janvier au 26 Février 2016

Le Centre de Planning Familial de Frameries et la Maison de la Laïcité de Frameries ont le plaisir de vous inviter à l'exposition interactive, réalisée par la Plateforme VI.S.A.-Vie, coordonnée par la Ville de La Louvière :

« *Ça Reste Entre Nous* »

Cette exposition vise à accompagner jeunes et adultes dans une réflexion individuelle et collective autour du respect de soi et des autres dans la construction de leur intimité et vie affective.

Les participants seront amenés, de manière ludique, à explorer la notion d'intimité personnelle et amoureuse. Nous leur proposerons de définir et décoder les stéréotypes sexistes et leurs conséquences dans la vie quotidienne et dans les médias et à réfléchir aux moyens de construire une relation plus égalitaire entre hommes et femmes.

L'animation autour de l'exposition a une durée de deux heures et est assurée par les animatrices du Planning Familial.

Cette exposition est accessible :

- Les lundis de 13 à 15.00 h ;
- Les mardis de 10 à 12.00 h
Et les 2ème mardi du mois de 13 à 15.00 h
- Les vendredis de 10 à 12.00 h

Contact : Madame Teresa Similia,
Centre de Planning Familial,
la Famille Heureuse,
2 Rue Dufrane Friart, 7080 Frameries
planningframeries@gmail.com
065.45 00 24

Exposition : Maison de la Laïcité de Frameries
152 rue de la Libération, 7080 La Bouverie



Conférence autour de l'exposition :

« *Eximité : quand l'adolescence se dévoile sur les réseaux sociaux* »

Vendredi 22 janvier 2016 - de 12h30 à 14h - Entrée 5,-€

Invités: Pascal Minotte, responsable de projet et chercheur au CRéSaM

Les applications du Web actuel regorgent de potentialités (anticipées ou non par les concepteurs).

De leur côté, nos adolescents vont s'approprier ces potentialités pour les mettre au service de leurs propres enjeux, de leurs besoins et de leurs désirs. Se divertir, tuer l'ennui, rester en contact avec leurs pairs, réaffirmer leurs liens avec la tribu et l'identité de celle-ci, expérimenter, se voir validé par les autres, faire des choix, construire leur identité, s'évader, découvrir, assouvir leur curiosité, séduire, etc.

Au départ de captures d'écran, nous explorerons les usages, la nature des interactions entre les jeunes et les potentialités du Web tout en resituant les questions psychoaffectives et développementales en jeu. Cette démarche sera l'occasion de penser la question de l'intimité et du partage d'information sur soi chez les ados d'aujourd'hui.



Pascal Minotte

Conférence autour de l'exposition :

« *Adolescence, intimité, familles* »

Vendredi 19 février 2016 - de 12h30 à 14h - Entrée 5,-€

Invités: Jean-paul Matot, pédo-psychiatre

Partant de ce qu'on entend par "intimité", l'orateur envisagera les liens entre cette intimité et les processus de développement à l'adolescence ; il situera la place des adultes dans cette dynamique, et réfléchira à partir de ce prisme ce qui semble favorable ou défavorable au soutien de ces processus.



Jean-Paul Matot

Café Philo

Accès libre dès 19.00 - Entrée : 10,-€

Invités: Charles Jottrand

Vu le succès remporté l'an dernier par le cycle de conférences – débats philosophiques animés par Charles Jottrand.

La Maison de la Laïcité de Frameries a décidé de poursuivre sa collaboration.

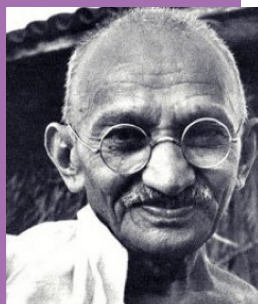
De février à juin, le 1er jeudi du mois, à 19.00 h

Thème de la 1ère conférence :

« *Mal et violence* »

« *La non-violence ne consiste pas à renoncer
à toute lutte réelle contre le mal. C'est au
contraire, contre le mal, une lutte plus active et
plus réelle que la loi du talion* »

Mohandas Karamchand Gandhi



Rue de la Libération, 152, 7080 La Bouverie
PAF : 10 euros par conférence à verser au compte
BE23 0682 2267 9691 de la MLF
Contact : Charles Jottrand
charles.jottrand@gmail.com ou 0477.474 546

Le Pacifisme : De Jaurès à ... Lénine

A l'heure où la violence importée par des islamistes radicaux propage la terreur au sein de nos sociétés occidentales et alors que nous nous interrogeons sur la pacifisme, il est bon de revenir sur les origines contemporaines de cette doctrine afin d'en mesurer les dérives et les limites.



Michel Winock

Et pour ce faire, reportons-nous au «siècle des Intellectuels, brillant essai, couronné du prix Médicis 1997, de Michel Winock, professeur d'histoire contemporaine à Sciences Po.

Dans les années qui précèdent la Grande Guerre, Jaurès, formidable tribun socialiste, est le héraut du pacifisme en Europe, ce qui lui vaudra, on le sait, une fin tragique à la veille de la première boucherie mondiale.

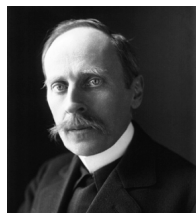
Après sa disparition, sa croisade sera soutenue par diverses personnalités au rang desquelles on trouve Jean Bernier, Raymond Lefebvre, Pierre Vaillant-Couturier, Henri Barbusse, futurs collaborateurs de la revue « Clarté » dans l'immédiat après-guerre (1919-1928), ou encore Romain Rolland, prix Nobel de littérature en 1915.

C'est ainsi que, durant le conflit, Lefebvre reste attentif aux échos des réunions de Zimmerwald et de Kienthal, où les pacifistes et les réfractaires au socialisme de guerre, posent les pre-

miers jalons de la 3ème Internationale et s'enthousiasme pour les propos énoncés par le président Wilson, lors de l'entrée en guerre des Américains, en avril 1917.

A la fin de 1916 déjà, Lefebvre et Vaillant-Couturier avaient lancé un appel à Romain Rolland, à Wilhelm Herzog, pacifiste allemand, à Wilhelm Foerster, philosophe pacifiste allemand réfugié à Zurich, et à l'écrivain britannique H.G. Wells, en faveur d'une future revue dont le but serait de regrouper une « élite dispersée », qui dirait la vérité sur la guerre. Une initiative à laquelle s'intéresse Henri Barbusse.

Outre la possibilité d'une revue, l'idée d'une Internationale de la pensée, d'une Internationale des intellectuels pacifistes fait son chemin, notamment avec Romain Rolland qui rédige son manifeste, « Pour l'Internationale de l'esprit ».



Romain Rolland

Ces intellectuels combattants expriment, dans une démarche politique et culturelle reposant sur un antipatriotisme et un anticapitalisme ambitieux, leur révolte contre un gouvernement et un état-major qui les ont précipités dans le chaos de 1914-1918, et, notamment contre Barrès, « L'homme qui, de son bureau bafoua les agonies des premières lignes ».

Empreints d'un révolutionnarisme contestataire, leur soif de radicalité à l'encontre des représentants du parlementarisme bourgeois, qui ont en-



Jean Jaurès

gendré la guerre et ses massacres, vont conduire ces écrivains soldats à tourner leurs regards vers la révolution bolchevique victorieuse et, tirant les leçons de la Troisième Internationale, à se rapprocher très tôt du Parti Communiste Français.

Ils sont, en effet, séduits par ce Lénine qui a su conclure, le 3 mars 1918, le Traité de paix séparée de Brest-Litovsk qui met fin au conflit avec l'Allemagne.

Et c'est donc en 1919, alors que Villain, l'assassin de Jaurès, a été acquitté le 30 mars, et que la 3ème Internationale a vu le jour à Moscou, que Lefebvre, Barbusse, Anatole France, Roland Dorgelès, Georges Duhamel, Paul Vaillant-Couturier, soutenus par un comité de patronage étranger, au sein duquel on trouve Vicente Blasco Ibanez, Bernard Shaw, Upton Sinclair, H.G. Wells, Rabindranath Tagore, créent cette revue « Clarté », « Ligue de solidarité intellectuelle pour le triomphe de la cause internationale ».

De son côté, Romain Rolland rallie à son projet d'une Internationale intellectuelle des personnalités comme Albert Einstein, Heinrich Mann ou encore Stephen Zweig.

Tous dénoncent ce Traité de Versailles inique et acclament la révolution bolchévique...

En effet, on ne saurait trop souligner à quel point, dans les milieux intellectuels plus qu'ailleurs peut-être, la condamnation de la guerre était forte d'une ambivalence, dont toute la durée de l'entre-deux guerres fut témoin.

D'un côté, elle inspirait l'élan idéaliste, quasi religieux, vers la réconciliation des peuples, l'internationalisme spirituel, le wilsonisme aussi, qui fut pendant un certain temps une de ses représentations.

De l'autre, elle poussait certains à adhérer à la révolution de Lénine, pour la seule raison, que, par nécessité politique, il avait signé la paix de Brest-Litovsk. Le régime de fer qui s'instaurait à Moscou ne participait aucunement de l'idéologie de la paix, laquelle est ignorée de Marx et de Lénine.



Vladimir Ilitch Lénine

Le paradoxe voulut que les adversaires les plus avancés de la guerre, du massacre, de la boucherie de 14-18, à tout le moins nombre d'entre eux, comme Lefebvre ou Barbusse, donnent leur voix à une révolution qui portait aussi en elle la guerre, la guerre civile et la guerre étrangère.

Mais octobre rouge fut comme un éblouissement aux yeux de beaucoup, qui prenaient la révolution des soviets pour une révolution de l'autonomie ouvrière, avant de découvrir qu'elle était ce qu'ils exécrèrent le plus, la prise de pouvoir par un parti, par une bureaucratie, et finalement par un dictateur...

Ce fut un grand malentendu qu'il leur fallut des années pour comprendre.

DANIEL SCLAVON
PRÉSIDENT

De l'existentialisme athée de Jean-Paul Sartre à l'humanisme athée d'Albert Camus.

Si les penseurs existentialistes athées s'accordent généralement sur un certain nombre d'idées, dont la non existence ou l'éloignement de Dieu, Jean Paul Sartre, professeur de philosophie, ancien élève de Husserl et collaborateur de Merleau-Ponty à la revue mensuelle « Les temps modernes », auteur de romans et d'essais célèbres, semble professer un existentialisme qui regrette l'inexistence de Dieu.

C'est du moins ce qui ressort des propos de Sartre lorsqu'il écrit : « L'existentialisme pense qu'il est très gênant que Dieu n'existe pas, car avec lui disparaît toute possibilité de trouver des valeurs dans un ciel intelligible ; il ne peut plus y avoir de valeur de bien a priori puisqu'il n'y a pas de conscience infinie et parfaite pour le penser ».

C'est ainsi que le désespoir face à la vie et la rude responsabilité qui incombe à l'homme auraient pour corollaire un athéisme de regret, un regret qui est loin d'être sincère car même si l'existentialisme sartrien n'est pas au départ foncièrement tourné contre Dieu, il a finalement supprimé Dieu pour introniser l'homme.

Toutefois, l'athéisme de Sartre ne semble pas être un athéisme négatif, ce qui explique peut-être que Dieu n'est pas absent de l'œuvre de Sartre et de sa pensée : Dieu est chez Sartre, mais

c'est un Dieu qu'il repousse, qu'il nie pour éviter de l'affirmer ou de consentir à sa présence.

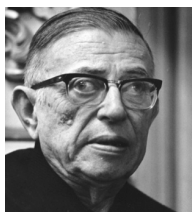
Ceci dit l'athéisme de Sartre a une relation très marquée avec sa conception de l'essence humaine qui n'est pas donnée, mais créée et s'inspirant de Karl Marx, il invite donc à définir l'être humain par les actions qu'il produit plutôt que par des idées ou des croyances.

Tirant toutes les conséquences philosophiques et existentielles que cette idée entraîne, Sartre affirme que nulle divinité n'a pu créer l'humain, qu'aucune force suprême ne peut nous sauver du mal, de la souffrance, de l'exploitation, de l'aliénation ou de la destruction et qu'aucun « au-delà » n'existe pour justifier quelque bien ou quelque vérité que ce soit.

Totalement délaissé, l'être humain est absolument responsable de son sort et chaque choix qu'il accomplit lui appartient en propre.

En fait, l'athéisme désenchanté de Sartre nous paraît proche d'un athéisme humaniste, un humanisme qui sonne dès lors comme une révolution intellectuelle où Dieu est complètement évacué de nos systèmes de valeurs : l'Homme, placé au centre des préoccupations, est substitué aux divinités et autres représentations religieuses.

Philosophie de l'action et de l'engagement, l'existentialisme sartrien ramène tout à l'être humain, le rendant absolument responsable de son sort



Jean-Paul Sartre

et l'acculant à l'action, à l'engagement dans son existence.

L'athéisme sartrien qui est, en fin de compte un athéisme positif, raisonné et s'appuyant sur des certitudes philosophiques, n'est ni facile, ni plaisant, mais c'est une vérité âpre et dure qu'il faut conquérir de haute lutte et pour laquelle, une fois conquise, il faut accepter de souffrir.

En réalité, si Jean-Paul Sartre libère Dieu de l'existence, il condamne l'homme à la liberté.

Quant à Camus, si, tout au long de son œuvre, l'athéisme ne laisse pas d'être une question pour lui, sa position se définit explicitement contre une conception de Dieu.



Albert Camus

S'inspirant de Nietzsche — dans le sillage duquel il se situe — Camus s'inscrit en faux contre l'idée « chrétienne » de Dieu,

telle qu'elle a prévalu dans la culture occidentale.

En effet, si le véritable athée, au sens propre du terme, est celui pour qui la question de Dieu ne se pose pas, ce n'est pas le cas de Camus au sens où il omettrait, dans l'élaboration des fondements de son humanisme, la question de Dieu. Au contraire, il se confronte à elle.

Il ne partage d'ailleurs pas l'athéisme sceptique des « libertins » et des libres penseurs visés par le pari pascalien, pour qui, la question de Dieu était une question laissée en suspens parce que

sans intérêt, non pertinente, dont on peut faire l'économie, car supplantée, dans la pratique, par des questions plus urgentes et plus radicales.

En fait, au départ, il n'y a pas initialement chez Camus un refus athée mais bien une conception agnostique, car c'est faute d'avoir pu faire l'expérience de la « vérité chrétienne » qu'il juge philosophiquement indécidable la question de l'existence de Dieu.

Il déclarait d'ailleurs : « [...] ne me sentant en possession d'aucune vérité absolue et d'aucun message, je ne partirai jamais du principe que la vérité chrétienne est illusoire, mais seulement de ce fait que je n'ai pu y entrer ».

Ni la raison, ni l'expérience ne permettant de trancher la question, l'agnosticisme lui paraît la voie la plus cohérente mais, et c'est là la forme spécifique de son athéisme, il est conséquent dans son agnosticisme et il sait que, dans la pratique, du fait que l'on est engagé, la question de Dieu ne peut rester en suspens. Il sait que, dans l'action, on ne peut rester dans l'indécision et la neutralité.

Il faut donc nécessairement choisir et « parier » pour ou contre Dieu, c'est-à-dire vivre comme si Dieu existait ou n'existait pas et Camus fait comme si Dieu n'existait pas — ce qui, dans le domaine de l'agir humain, revient objectivement à parier contre Dieu.

En effet, pour Camus, si Dieu n'existe pas, « parier » pour lui, c'est courir le risque de fonder le sens de l'existence humaine sur un principe hypothétique et peut-être illusoire, et la lucidité et le bon sens de l'homme s'y opposent, qui

l'inclinent à préférer se fier à ce qu'il peut savoir par expérience.

Et Camus voit la foi comme un « saut dans l'irrationnel », un mouvement de rupture par lequel l'esprit humain se détourne brusquement de la réalité et où l'homme nie quelque chose de lui-même, à savoir sa raison, sa conscience lucide.

Certes, ce n'est pas parce qu'il n'a pu y entrer que Camus se laissera aller à considérer « la vérité chrétienne » comme « illusoire », ce en quoi, il reste fondamentalement agnostique, mais il refuse — et c'est ici le virage athée que prend sa pensée — de fonder son humanisme sur une idée obscure ou confuse, et surtout hypothétique.

Dans sa recherche d'un fondement « certain » à notre existence, il veut tenir, à l'instar de Descartes et dans la perspective non théiste qui est la sienne, pour radicalement faux ce qui est douteux et l'existence, certes possible, de Dieu est pour le moins douteuse, en raison de l'existence certaine du mal à combattre dont il serait l'Auteur, alors qu'il serait, par définition, tout-puissant et bon.

Pour conclure, l'athéisme de Camus ne se comprend correctement que sur fond de son agnosticisme originaire : il n'est pas dogmatique ni militant, mais pratique, conséquent et décidé, parce qu'on ne peut ni vivre, ni penser philosophiquement, de manière responsable, sans se situer, c'est-à-dire sans opter pour ou contre Dieu.

Henri La Fontaine (1854-1943).

Homme de gauche, franc-maçon, féministe, bibliographe, musicien et alpiniste, *Henri La Fontaine* (1854 – 1943) est né à Bruxelles dans une famille bourgeoise et obtient le titre de docteur en Droit à l'ULB avant d'entamer une carrière d'avocat à la Cour d'Appel.



Henri La Fontaine

Contemporain de Paul Otlet, il a cofondé avec ce dernier l'Institut international de bibliographie, qui deviendra plus tard le Mundaneum, et met au point le système de Classification décimale universelle, CDU.

Membre du Parti ouvrier belge dès sa création en 1885, il devient un des premiers sénateurs socialistes en Belgique et mettant à profit sa parfaite connaissance du droit et de la politique internationales, il contribue à créer, la Société belge de l'arbitrage et de la paix et participera ensuite à la fondation du Bureau international de la paix, qu'il présidera à partir de 1907.

Figure incontournable du mouvement pacifiste du début du XX^{ème} siècle, il reçoit, en 1913, le Prix Nobel de la paix.



Prix Nobel de la Paix

Durant la Première Guerre mondiale, alors qu'il est en exil aux États-Unis, il publie en 1916 un ouvrage, dans lequel il défend l'idée d'une Société des Nations et de la coopération internationale.

Avec « *Magnissima Charta* », il désire, dans un contexte où l'idée d'avènement d'une institution internationale demeure présente, donner la charte qui servira de modèle à la société qui réunira toutes les puissances mondiales.

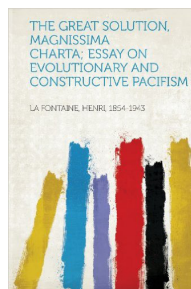
L'ouvrage qui est rédigé en anglais afin de rallier à sa cause l'opinion publique américaine, est consensuel, ne s'attaquant à aucune idéologie ou religion et ne représente certainement pas un pamphlet contre une nation particulière.

Henri La Fontaine ne se contente pas d'édicter de grands principes, il écrit 72 articles qui, avec une précision chirurgicale, sont censés régir les relations des États au sein de la future société internationale.

Dans cet ouvrage très didactique, il analyse les droits et les devoirs des États, les réunions, l'organisation judiciaire, les minorités nationales ainsi que l'administration qui aura pour mission de diriger cette société internationale.

Alors que « *Magnissima Charta* » connaît un succès important auprès des sociétés de la paix américaines, séduites par les idées défendues, en Europe, l'ouvrage n'est pas diffusé et il demeure peu connu des spécialistes du droit international.

Bien que Lafontaine soit le délégué belge à la Conférence de la paix de Pa-



Magnissima Charta

ris et ensuite à l'Assemblée de la Société des Nations, ses écrits n'influenceront donc pas la rédaction des clauses du Traité de Versailles ratifié le 10 janvier 1920 et du Pacte de la Société des Nations (SDN) qui en découlera.

Une SDN qui n'annonce malheureusement pas l'essor d'une société internationale régie par le droit, son fonctionnement n'empêchant pas le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

Les propos de La Fontaine qui demeurent d'une rare actualité, étaient trop en avance sur leur temps, les États demeurant trop timorés dans leur proposition lors de la constitution de la SDN.

Et Il faudra attendre près de 20 ans après la publication de l'ouvrage pour que des idées similaires se trouvent formulées dans un pacte, « La charte de l'Atlantique », signée le 14 août 1941 entre Churchill et Roosevelt, et plus précisément son point 11 qui spécifiait, que l'adhésion à l'acte avait pour corollaire une reconnaissance des libertés fondamentales par les États signataires.

Il est bon de souligner aussi que « La charte des Nations Unies », signée à San Francisco le 26 juin 1945, contient des principes similaires à ceux développés dans « Magnissima Charta » et, notamment, les chapitres 6 et 7 consacrés au règlement pacifique des conflits et à la sécurité collective et que le système institutionnel préconisé par La Fontaine ressemble fort à celui mis au

point pour régir le fonctionnement des Nations Unies

À une époque où la société internationale démontre clairement ses limites dans ses projets d'un développement du système judiciaire international, se montrant impuissante à empêcher certains États de recourir à une action militaire avant d'avoir épuisé toutes les pistes diplomatiques, il serait intéressant que les idées de La Fontaine soient à nouveau diffusées.

DANIEL SCLAVON
PRÉSIDENT

A propos d'Israël : qu'avons-nous fait de notre héros ?

Les Israéliens commémorent cette année le 20^e anniversaire de l'assassinat d'Yitzhak Rabin. Le temps écoulé n'a pas empêché le fossé de se creuser de plus en plus entre ses partisans et ses opposants. Non seulement la société israélienne est divisée, mais le processus de paix que le Premier ministre assassiné avait initié est au point mort depuis trop longtemps.



Yitzhak Rabin

Une question demeure : qu'ont fait les Israéliens de ce soldat de la paix ?

L'assassinat du Premier ministre israélien, le 4 novembre 1995, restera gravé comme l'une des grandes tragédies de l'Histoire contemporaine. Ce soir-là, les trois coups de feu tirés dans le dos du Premier ministre ont résonné à chaque coin du pays, jusqu'à ébranler ses fondations.

Rabin sortait d'une manifestation pacifiste gigantesque, où 100.000 personnes s'étaient réunies sous le slogan «Oui à la paix, non à la violence».

Il avait appelé à la tribune à «donner une chance à la paix», malgré la vague d'attentats-suicides en Israël, et à ne pas laisser torpiller les accords d'Oslo signés avec Arafat deux ans auparavant.

«Cette manifestation doit envoyer un message au peuple israélien, au peuple juif partout dans le monde, au monde arabe et en fait au monde entier : le peuple israélien veut la paix, il soutient

la paix», avait lancé Rabin.

Le meurtrier Yigal Amir était un militant d'extrême droite, étudiant à l'Université religieuse de Bar Ilan dont le geste avait été précédé des mois durant par une campagne calomnieuse à l'encontre du Premier ministre, accusé de brader Israël, d'avoir pactisé avec le Diable, d'être un collabo, ou encore le chef d'un gouvernement «pire que le Judenrat», selon les mots d'Ariel Sharon.

Autant de messages qui ont conforté l'assassin dans sa décision de tuer Rabin pour, d'après lui, sauver la terre et le peuple d'Israël.

Au choc de voir le commandement divin « Tu ne tueras point » bafoué au nom de Dieu, le scandale suprême : un Juif avait été tué par un autre Juif ! En ce sens, le meurtre de Rabin a été perçu comme un échec moral du Judaïsme. vingt ans plus tard, il reste une cicatrice honteuse à la face d'Israël.

Et la blessure est loin d'être refermée d'autant qu'aujourd'hui « les forces du Mal frappent encore ».

En effet, le fossé continue de se creuser entre un Israël laïque, partageant les valeurs du camp de la paix, ou du moins ce qu'il en reste, et un bloc grandissant de sionistes-religieux, déterminés à continuer à tout prix la colonisation.

Les vieilles haines perdurent, trempées des mêmes poisons car une chose est certaine, il y a toujours deux Israël : ceux qui aiment Rabin et ceux qui le détestent. Pour la droite, Rabin a conservé au pire l'image d'un traître,

au mieux celle d'un faible ou d'un naïf, alors que pour la gauche, il reste l'icône, le héros des accords d'Oslo et incarne la figure du soldat de la paix.

Mais il a eu le tort, le courage plutôt de refuser l'occupation, car dès 1976 déjà, il comparait les colonies à « un cancer dans le tissu de la société démocratique israélienne » et préconisait de les démanteler » si l'on ne veut pas aller vers un apartheid ».

Au soir de sa carrière politique, Rabin a eu ce que Bismarck appelait le « courage civil », qui est la véritable étoffe de l'homme d'Etat, en prenant une décision risquée et impopulaire : faire le choix de la paix, non par idéalisme, mais par pragmatisme résolu.

Il avait compris qu'il lui fallait serrer la main d'Arafat - après tout, on ne fait la paix qu'avec son ennemi - et consentir avec la formule « paix contre territoires » à des sacrifices nécessaires, pour maintenir l'essence d'Israël comme Etat juif et démocratique.

Et si Rabin avait vécu, où en serait le processus de paix ?

La question n'en finit pas de hanter les Israéliens mais toutes les tentatives d'uchronie n'y pourront rien changer : Rabin est mort sans laisser d'héritier et aucun leader de gauche n'a repris le flambeau, pas même Shimon Peres, son « meilleur ennemi » et co-récipiendaire du prix Nobel de la Paix.

La situation actuelle est si désespérante qu'elle brouille les souvenirs. Pour

beaucoup, la paix est morte avec Rabin le soir du 4 novembre 1995.

Vingt ans est une courte période à l'aune de l'Humanité, mais vingt ans, c'est aussi le temps d'une génération, celle des illusions perdues ou, pire, celle des espoirs jamais rêvés comme pour tous ces jeunes Palestiniens, qui n'ont jamais entendu parler d'Oslo et viennent nourrir les attaques sanglantes contre les Israéliens. Vingt ans, c'est enfin le temps nécessaire pour qu'une société guérisse d'un traumatisme, libère la parole et entame une réelle introspection.

Vingt ans après la mort de Rabin, au moment de se réunir encore une fois sous le slogan « Se souvenir de Rabin, défendre la démocratie », les Israéliens épris de paix doivent se demander ce qu'ils ont fait de leur héros.

**DANIEL SCLAVON D'APRÈS
FRÉDÉRIQUE SCHILLO, HISTORIENNE ET SPÉCIALISTE D'ISRAËL, 03/11/2015, REGARDS N° 829**

MM

Pas pleurer, *Lydie Salvayre*, *Seuil*, 2014.



Emouvant et parfois drôle, ce livre de Lydie Salvayre qui raconte la tragédie qui a secoué l'Espagne dans les années 36 et 37, est paru aux éditions du Seuil et a reçu le prix Goncourt en 2014.



Capitale historique et spirituelle du Pays basque, Guernica est particulièrement connue pour sa destruction, le 26 avril 1937, par les aviateurs de la légion Condor, envoyés par Hitler afin de soutenir le général Franco.

La guerre civile espagnole.

La guerre d'Espagne est un conflit qui, du 18 juillet 1936 au 1er avril 1939, opposa le camp des républicains, orienté à gauche et à l'extrême gauche, composé de loyalistes à l'égard du gouvernement légalement établi de la II^{ème} République, et les nationalistes, le camp des rebelles putschistes, orienté à droite et à l'extrême droite et mené par le général Franco.

Elle fut la conséquence, sur le long terme, des malaises sociaux, économiques, culturels et politiques qui accablaient l'Espagne depuis plusieurs générations et qui culminèrent en 1934 suite à l'implacable répression qui s'abattit sur les mineurs insurgés des Asturies.

Préparé de longue date, le soulèvement militaire et civil du camp nationaliste d'abord mis en échec, allait déboucher sur une guerre civile imprévue, longue et meurtrière qui se termina par la victoire des nationalistes qui éta-

blirent une dictature durant 36 ans.

Cette guerre civile se caractérisa par des exactions qualifiées selon le camp de « Terreur rouge » et de « Terreur blanche ».

La « Terror rojo », condamnée par des personnalités comme Simone Weil ou George Orwell, pourtant tous deux engagés dans les milices républicaines, désigne l'ensemble des actes de violence commis par différents groupes d'activistes républicains, à savoir les profanations de monastères, d'églises et de gravures religieuses ainsi que le meurtre de 6.832 membres du clergé catholique, l'exécution de laïcs et les attaques contre des propriétaires terriens, des industriels et hommes politiques.

Cette « Terreur rouge » se déroula en parallèle à la « Terreur blanche », fruit du camp nationaliste, puis de la dictature franquiste qui fit des dizaines de milliers de morts, jetés anonymement dans des charniers que l'on découvre encore de nos jours.

Le livre de Lydie Salvayre.

L'auteur se met au service de sa mère, Montsé, en lui permettant de libérer ce qu'elle a enfoui depuis son mariage, de retrouver une parole libre, de revivre la beauté, l'élan impétueux de vie qu'elle a éprouvé durant quelques jours à Lérída quand



Lydie Salvayre

elle suit son frère Josep qui embrasse avec fougue les idées libertaires.

Un court moment de poésie qui sera suivi des exactions des forces de mort qui briseront les rêves et ramèneront à l'immobilisme antérieur que beaucoup préfèrent.

La voix, roborative, de Monts, qui a tout gommé de sa mémoire, hormis les jours enchantés de l'insurrection libertaire par laquelle s'ouvrit la guerre civile s'entrelace avec celle, révoltée, de Georges Bernanos, témoin direct de la terreur exercée par les Nationaux de la Phalange franquiste avec la bénédiction de l'Église contre «les mauvais pauvres».

Deux paroles, deux visions qui résonnent étrangement avec notre présent et qui font apparaître l'art romanesque de Lydie Salvayre dans toute sa force, entre violence et légèreté, entre brutalité et finesse.

Porté par une prose tantôt impeccable, tantôt joyeusement malmenée, l'emploi du « fragnol », mélange savoureux de français et d'espagnol, irrigue le récit d'un surplus de vie et d'une jubilation qui permet de contrer la mort qui domine ces années où l'on voit les déchirements au sein d'une même famille, les haines, les soupçons au sein du village où vit Montsé microcosme de ce qui se passe à l'échelle du pays.

La voix de Georges Bernanos.

Georges Bernanos est un écrivain français (1888-1948), fervent catholique, monarchiste passionné, qui milite très jeune dans les rangs de l'Action française et participant aux ac-

tivités des Camelots du roi pendant ses études de lettres.

Il participe à la Première Guerre mondiale et est plusieurs fois blessé, puis il mène une vie matérielle difficile et instable en s'essayant à la littérature



Georges Bernanos

En 1931, il publie « La Grande Peur des bien-pensants », livre polémique, qui commence par une condamnation sévère de la répression de la Commune, poursuit sur un violent réquisitoire contre son époque, la Troisième République et ses politiques, la bourgeoisie bien-pensante et surtout les puissances d'argent et fustige un patriotisme cocardier pervers qui humilie l'ennemi allemand dans la défaite au lieu de le respecter.

En 1932, sa collaboration au Figaro entraîne une violente polémique avec l'Action française et sa rupture publique définitive avec Charles Maurras.

Bernanos s'installe alors aux Baléares en 1934, en partie pour des raisons financières, et y écrit « Le Journal d'un curé de campagne », qui sera couronné par le Grand prix du roman de l'Académie française.

C'est également lors de son exil que Bernanos rédige « Les Grands Cimetières sous la lune », un violent pamphlet anti-franquiste qui aura en France un grand retentissement lors de sa publication en 1938.

D'abord sympathisant des Phalan-

gistes pendant les trois mois qui suivent le soulèvement de 1936, Bernanos est choqué par la barbarie des combats et révolté par la complicité du clergé espagnol avec Franco, qui mettra sa tête à prix alors qu'il réside encore à Majorque.

Mais ce livre n'est pas seulement le récit éloquent, imagé, pathétique, d'une désillusion ; c'est aussi une attaque contre la droite française, celle qu'inspire Maurras tout particulièrement, ce « corrupteur de la Jeunesse » aux petits soins avec l'Italie fasciste.

Par ailleurs, au-delà des conservateurs français, dont il détaille la médiocrité, Bernanos alarme ses contemporains sur la montée des totalitarismes, le communisme et le fascisme, mais aussi le totalitarisme mou des démocraties occidentales.

A l'instar de « L'Espoir » d'André Malraux, Bernanos offre dans ce livre un témoignage important de la guerre d'Espagne qui prend rapidement une actualité extraordinaire pour se révéler une prophétie des grandes catastrophes du siècle.

C'est ainsi qu'Emmanuel Mounier définit le pamphlet de Bernanos : « Il y avait avant-guerre (de 1914) un prophète : Péguy. Péguy est mort et chaque jour de l'après-guerre nous fait ressentir son absence : « Les Grands Cimetières » nous le rendent ».

Le succès du livre en France suscite tant de réactions que Bernanos en éprouve une grande misère morale et

se résigne à nouveau à l'exil, déclarant, amer : « L'air est si raréfié ici qu'il ne porte pas une parole libre ».

Albert Camus écrit à ce sujet dans « Alger républicain » : « Bernanos est un écrivain deux fois trahi. Si les hommes de droite le répudient pour avoir écrit que les assassinats de Franco lui soulevaient le cœur, les partis de gauche l'acclament quand il ne veut point l'être par eux. Il faut donc respecter l'homme tout entier, et ne pas tenter de l'annexer ».

Bernanos rejoint alors l'Amérique du Sud d'où sa carrière de romancier pratiquement achevée, il se sent requis par le « combat pour la liberté ».

DANIEL SCLAVON
PRÉSIDENT

A Méditer...

Salauds de gosses qui viennent tenter les bons pères !

*« La pédophilie, je peux la comprendre : l'homosexualité, je ne sais pas.
Parce que je travaille beaucoup dans des écoles, je connais les enfants
et, malheureusement, il y a des enfants qui cherchent de l'affection, parce
qu'ils n'en ont pas à la maison.
Et peut-être que s'ils trouvent un prêtre, ce prêtre peut succomber.
Et je comprends cela. »*



Don Gino Flaim

Déclaration de don Gino Flaim,
collaborateur pastoral à San Pio X à Trente.

*« L'homme noble risque sa vie et meurt pour
une juste cause, parce que la vie n'est pas un
bien si grand qu'il faille la vivre à tout prix »*

Sagesse grecque.



Pierre Desnos

C'est ce que fit le poète surréaliste
Pierre Desnos mort en 1945 au
camp de concentration nazi de
Therensienstadt pour avoir trop aimé
la liberté.

L'encadrement Pédagogique Alternatif.

Le 12 mars 2015, la Cour constitutionnelle publie un arrêt qui donne raison aux parents d'une élève de la Ville de Bruxelles : cette élève ne devrait pas être obligée de suivre un cours de religion ou de morale. Cet arrêt, relatif à un seul élève, fait jurisprudence et le gouvernement décide alors d'anticiper les demandes de dispenses afin d'éviter de nouveaux recours.

En attendant, il va falloir faire avec les questions qu'il soulève.

Concrètement, que va-t-il se passer ? Qui est concerné ? Qui va donner cet EPA

Cette série de questions sur l'EPA ne peut manquer de s'articuler à la question du futur cours de philosophie et de citoyenneté de 1h en lieu et place d'une des 2h de cours de morale et de religion, prévu dans la Déclaration de politique communautaire de juillet 2014, et annoncé par le Gouvernement mi-juillet 2015. Celui-ci devrait être mis en œuvre dans l'enseignement officiel uniquement à la rentrée 2016 pour le primaire et 2017 pour le secondaire.

Le CAL continue PRIORITAIREMENT à revendiquer l'introduction d'un cours commun de philosophie et de citoyenneté de 2h, tout en rendant les cours de religion et de morale optionnels.

De surcroît, sur le plan pratique, le CAL ne peut cacher son scepticisme quant à la praticabilité du maintien d'un système de dispense et de la formule 1h de cours de philosophie et de citoyenneté pour tous les élèves complé-



C'est ici que la saga de l'EPA commence, l'Encadrement Pédagogique Alternatif qui devra être proposé aux élèves dispensés.

Le premier chapitre de cette saga se termine le 14 juillet 2015 par le vote au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du « Décret instaurant un mécanisme de dispense pour les cours de religion et de morale non confessionnelle ». Ce décret transitoire, qui sera d'application durant un an renouvelable une fois, est loin de satisfaire tout le monde. Il comporte des risques évidents d'organisation dans certaines écoles et posera de gros problèmes aux pouvoirs organisateurs (PO) concernés.



té par 1h de renforcement de ce même cours pour les élèves dispensés ou d'1h de religion/morale pour ceux qui en feraient le choix.

Cette réponse n'est ni à la hauteur des enjeux, ni conforme aux enseignements de l'arrêt rendu le 12 mars 2015 par la Cour constitutionnelle.

Pour ce qui concerne l'encadrement pédagogique alternatif, réponse imparfaite à la possibilité de dispense défendue par la laïcité, le CAL invite les parents et les élèves majeurs à s'informer des dispositions prévues par l'école en la matière et à faire leur choix en fonction des enjeux précités.

Et surtout de s'assurer quel les principes de neutralité auxquels les encadrants de l'EPA sont soumis, seront bien respectés à savoir que :

« [...] le personnel de l'enseignement formera les élèves à reconnaître la pluralité des valeurs qui constituent l'humanisme contemporain.

En ce sens, il fournira aux élèves les éléments d'information qui contribuent au développement libre et graduel de leur personnalité et qui leur permettent de comprendre les options différentes ou divergentes qui constituent l'opinion. Il traitera les justifications politiques, philosophiques et doctrinales des faits, en exposant la diversité des motivations. Il traitera les questions qui touchent la vie intérieure, les croyances, les convictions politiques ou philosophiques, les options religieuses de l'homme, en des termes qui ne peuvent froisser les opinions et les sentiments d'aucun des élèves. Devant les élèves, il s'abstiendra de toute atti-

tude et de tout propos partisans dans les problèmes idéologiques, moraux ou sociaux, qui sont d'actualité et divisent l'opinion publique; de même, il refusera de témoigner en faveur d'un système philosophique ou politique, quel qu'il soit et [...] il s'abstiendra de même de témoigner en faveur d'un système religieux. De la même manière, il veillera à ce que sous son autorité ne se développe ni le prosélytisme religieux ou philosophique, ni le militantisme politique organisés par ou pour les élèves ».



Quant au contenu de l'EPA, il a été défini comme suit :

« L'encadrement pédagogique alternatif a pour objectif le développement par l'élève de prestations personnelles ou collectives visant à l'éveiller à la citoyenneté et au questionnement dans le cadre de diverses thématiques précisées dans le décret et liées à l'éducation à la démocratie, à la solidarité, au questionnement philosophique, au

bien-être et à la connaissance de soi et des autres. Les prestations et activités doivent, dès lors, s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques suivantes :

L'éducation à la démocratie, qui a pour objectifs :

- a. De sensibiliser aux fondements de la démocratie, de l'organisation de ses institutions ; à la citoyenneté politique, sociale, économique et culturelle ; aux grands enjeux de la société contemporaine ;
- b. De développer la capacité de vivre ensemble de manière harmonieuse et respectueuse dans une société démocratique et interculturelle, la capacité de se développer comme sujet de droits et de devoirs ;
- c. De développer l'esprit et l'analyse critiques à l'égard de la communication et des différents médias et moyens d'information.

L'éducation au questionnement, à la méthode et à la pensée philosophiques, qui a pour objectifs :

- a. D'appréhender les religions, les courants de pensée et philosophies et leurs histoires respectives ;
- b. De développer une pensée propre, un discernement éthique et des questionnements philosophiques ;
- c. De développer l'accès, le traitement et l'organisation de la connaissance.

L'éducation au bien-être et à la connaissance de soi et des autres, qui a pour objectifs :

- a. De développer la compréhension de

la psychologie et des relations humaines ;

- b. De développer la maîtrise de soi, la gestion des conflits et l'éducation aux relations affectives ;
- c. D'acquérir les comportements de prévention en matière de santé et de sécurité pour soi et autrui ».

Un vaste chantier dont on n'a pas fini de parler !

***Dossier pédagogique établi le
Centre Laïque de Liège.***

DANIEL SCLAVON
PRÉSIDENT



Maison de la Laïcité
de **Frameries**

152 Rue de la Libération - 7080 La Bouverie

Tél.: 065 781 153

Courriel: maisonlaiciteframerie@skynet.be

www.maisonlaiciteframerie